A-venir
N°7
Janv/Mars2016
Journal municipal

Le petit journal de Faremoutiers

Chères Faremontaises
Et chers Faremontais,

Depuis avril 2014, Monsieur le Maire de Faremoutiers a bien voulu me confier la mission de Présidente déléguée du CCAS.

Avec l'adjointe CCAS, Nathalie Boulleret, l'équipe CCAS et les membres de la commission, nous gérons l'exhaustivité des demandes de nos administrés, relevant des compétences du CCAS (bons alimentaires – aides aux prestataires EDF – SNE – aide aux dossiers RSA – FSE...).
L'ensemble du budget annuel alloué au CCAS est dédié aux aides légales et facultatives de nos administrés.

Grâce à leur investissement personnel, les membres du CCAS et de la commission, ont également relancé l'aide à domicile, le portage de repas et mis en place d'autres prestations :
- Vacances solidaires pour aider les familles à se retrouver durant un séjour à prix modéré
- Des activités adaptées au handicap au sein de l'Association Familles Rurales
- Et, enfin notre dernier né «ma résidence», forum internet qui met en relation les voisins pour des actions d'entraide et de solidarité.

2016 sera l'année des restrictions budgétaires. Le CCAS devra s'adapter à ces nouvelles mesures mais continuera à faire de son mieux pour maintenir les prestations et être au plus proche des Faremontais.
La Mairie et toute l'équipe du CCAS vous souhaite une année 2016 pleine de bonheur et d'émotions.

Isabelle Breard Tarquin
Conseillère municipale déléguée à la présidence du CCAS de Faremoutiers

Vœux du Maire, le jeudi 7 janvier à 19h00 à la salle socio-culturelle

Vendredi 29 janvier– Soirée jeux de société

Spécial ados et pré-ados Rdv à la salle communale

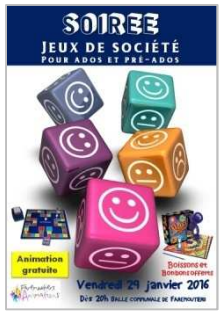

Grandes retrouvailles de copains pour une soirée jeux de société. Un large choix de jeux est offert pour élaborer des stratégies, pour s'instruire ou pour s'amuser.
Sous couvert d'adultes, chaque jeu sera cadré par petits groupes. Une belle soirée de détente et de divertissement en perspective. Rdv Salle communale à 20h00.

En février, inauguration de la salle socio-culturelle

Soirée inaugurale avec pièce de théâtre sont prévus pour ouvrir les festivités de la salle. Soyez attentifs aux panneaux lumineux, au site internet et réseaux sociaux de la ville. Pièce de théâtre « Toqué avant d'entrer ! »

Samedi 13 février de 10h 00 à 17h00
Puériculture (matériel et vêtements)
Rdv à la salle communale

Vente à très bas prix de vêtements et nécessaires de puériculture. Ouvert sans interruption à tout public.
Opération au profit du CCAS de Faremoutiers.

Samedi 12 mars - Soirée théâtre d'impro.

Scènes d'improvisation, c'est vous qui lancez le sujet. Vous êtes un véritable acteur du spectacle. C'est unique, c'est interactif, c'est diversifié, c'est touchant ou drôle mais c'est surtout surprenant et inattendu. Réservez vos places au 0671104187 !!!

Samedi 19 mars – AG Familles Rurales vivre en Brie

AG à 17h30 suivie du repas pour les adhérents puis soirée théâtrale « L'aide mémoire » ouverte au public à partir de 20h30 à la salle socio-culturelle.

Dimanche 27 mars de 10h 00 à 12h30

La chasse aux œufs de Pâques est annoncée !

Qui va remporter le plus grand nombre d'œufs en chocolat ? Nous vous attendons avec impatience **de 10h00 à 12h30** pour fêter Pâques dans la cour de l'école maternelle. Chasses aux œufs et diverses animations proposées.

Et en avril, soirée cinéma le 1er avril *(ce n'est pas une blague !)* et carnaval le 10 avril prochain... A vos agendas !!!

Mairie de Faremoutiers
Avenue Victor Massoul
77515 Faremoutiers
Tél. : 01 64 04 20 04
www.faremoutiers.org

Ça s'est passé !

11 novembre

Collégiens sensibilisés à la célébration aux côtés de Georges Souplet. Merci à Monsieur Girot et Madame Thibert pour leur implication.

Spectacle de Noël offert par la municipalité

Ecole maternelle « L'hippo Tam-Tam » présenté par l'association « l'arbre à musiques »

Médailles du travail

Médailles du travail remises à : Sonia Grenier, Marie-Françoise Lipon, Gilles Gagneux, Patrick Pointel, Christine Robiche et Madeleine Ratsimbazafy.

Ecole élémentaire Représentation théâtrale et musicale « Sonatine la princesse aux yeux d'or » présentée par la compagnie « Les archets à babord ». *Participation financière de la coopérative scolaire.*

Colis des anciens

La municipalité a distribué avant les fêtes les colis aux Anciens faremontais. De belles et joyeuses rencontres. ***Merci à tous pour votre chaleureux accueil !!!***

Marché de noël

Le samedi 5 Décembre 2015, Faremoutiers a organisé son Marché de Noël avec chalets traditionnels proposant gourmandises (chocolats, friandises, champagne...) et cadeaux (coffrets beauté, bijoux, sacs, livres, tableaux, bougies, tricots ...) sur la Place des Fêtes, rejoint par les commerçants du marché habituel.

Des animations différentes (chorales, chorégraphies enfants, danse country, break danse et zumba), se sont succédées tout au long de la journée pour le plaisir de tous, sans oublier les promenades en poney-renne et les ateliers pour enfants des associations Alpe et le coin des Pitchounes !

Les papilles étaient également en fête avec les différentes restaurations proposées : Gâteaux, tartiflette et paella de fruits de mer, accompagnées de vin chaud, chocolat et café chauds, sodas, vin. Mais la touche finale aurait manqué s'il n'y avait eu la photo gratuite avec le Père Noël, renne, lutin et bonhomme de neige de l'atelier photo de Familles Rurales ! Un vrai succès pour cette première édition que nombre d'entre vous ont plébiscité !

Rendez-vous l'année prochaine pour d'autres surprises !

Le rendez-vous des associations

Au Tennis

Pendant les vacances de la Toussaint s'est déroulé le deuxième Tournoi de Tennis Open Jeunes de Faremoutiers. Nous avons vu s'affronter 38 jeunes pendant ces 2 semaines.
Peu de filles cette année, ce qui nous a obligé à supprimer toutes les catégories féminines exceptées les 9 ans où nous avons vu la victoire de Charlotte Felicio du club du CS Meaux.

Côté garçons, les 13/14 ans ont vu la victoire d'Auguste Deffontaines (déjà vainqueur l'an passé) du club TC Pontois (10) au dépend de Matice Nouadje du club du TC Mouroux (77).
Les 15/16 ans : victoire d'Antoine Robbes du club du TC Mouroux (77) au dépend de Jules Rouillard du club du Paris Université Club (75).
Les 17/18 ans, victoire de Romain Jeantet du club de Roissy-en-Brie AST (77) au dépend de Paul Debouzy du TC Tournan en Brie (77).

15-16 ans garçons

17-18 ans garçons

Le président Fabrice Morin et le juge arbitre Sébastien Marais remercient tous les participants de ce tournoi et leur donne rendez-vous l'an prochain.
Pour les adultes un tournoi est prévu du vendredi 10 juin au samedi 2 juillet 2016, venez nombreux les encourager.

Au power club

Subvention exceptionnelle en octobre dernier suite aux médailles gagnées en championnat du monde GPC de power lifting et développé couché à las Vegas.
Pluie de médailles pour les athlètes du Power Club !!!
Bravo à Lauryane Beauchais, Alexandre Deblandre, Axel Ravinet, Fabrice Benchabane, Jonathan Bar, Gérard Dufour, Eric Bar (le président du club), Vincent Riglet et Richard Riso.
Retrouvez leur actualité sur leur Facebook !!!

Une nouvelle association a été créée à l'initiative du comité des fêtes.
« Faremoutiers Animations » a pour but de créer et d'organiser des animations et des divertissements dans la commune. Vous souhaitez faire partie de cette association dynamique afin de collaborer activement aux manifestations diverses et variées, contactez l'association : faremoutiersanimations@gmail.com

Nos champions du monde !!!

La maison médicale…

Les réunions de travail en présence du chargé de mission de la politique de Santé pour le département, de Mr DANSETTE (architecte), des praticiens de santé, de Mr le maire et de ses adjoints ont permis d'avancer rapidement sur le projet de la maison médicale.

Nous sommes en mesure de vous annoncer plusieurs points :

- le coût total du projet s'élève à 1 166 000 euros
- une subvention de 316 000 euros a été attribuée par le Département
- une subvention de 200 000 euros a été attribuée par la Région
- les demandes de prêts ont été acceptées
- l'attribution des lots suite à notre appel d'offres a été réalisée
- les travaux ont pu débuter en fin d'année 2015
- nous prévoyons l'ouverture des portes de notre maison médicale pour le 3ème trimestre 2016
- 12 cabinets médicaux sont prévus,
- plusieurs praticiens de santé ont déjà réservés leur place : 2 médecins généralistes dont 1 médecin du sport, 1 dentiste, 1 kiné-ostéopathe, 1 psychologue, 1 sage-femme, 1 cabinet d'infirmières, 1 psychomotricienne, 1 pédicure podologue.

Salle socio-culturelle, salle poterie et salle de musculation opérationnelles

Si les salles de la poterie et la salle de musculation accueillent déjà leurs membres, la salle socio-culturelle se prépare à accueillir spectacles et soirées animées dès le premier trimestre 2016.
Inauguration prévue en début d'année… Rdv sur les réseaux sociaux pour l'annonce de cette première soirée inaugurale notamment avec la pièce de théâtre « Toqué avant d'entrer ».

Salle de poterie

Pitch de la pièce : *depuis son expulsion du domicile conjugal, Hervé cherche de quoi se loger sur Paris. Il trouve une colocation idéale mais, il est obligé d'inventer un TOC pour pouvoir y vivre avec d'autres « toqués ».*

Salle de musculation

Préinscriptions école maternelle

Pour les enfants nés en 2013, il est important dès janvier 2016 de les préinscrire en mairie, soit par téléphone au 01 64 04 20 04, soit en vous présentant à l'accueil de la mairie.

Vidéoprojecteurs installés à l'école

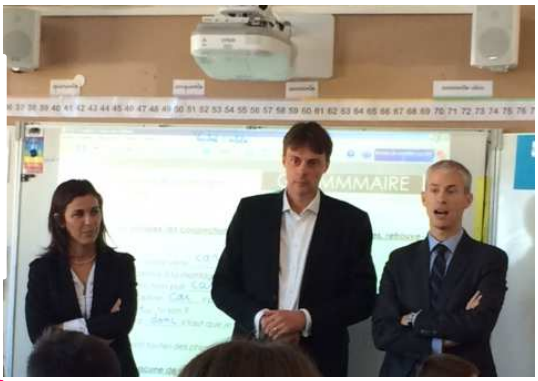

Vendredi 2 octobre, Franck Riester est venu inaugurer l'installation des vidéoprojecteurs à l'école élémentaire. Cette opération d'un coût de 25000 € a été subventionnée par notre député pour 10000 €.

Que de belles victoires au cross

Au collège « Village propre »

Afin de sensibiliser les élèves à la protection de l'environnement, du 1er au 4 décembre, les élèves de 6ème du collège Louise Michel, encadrés par leurs professeurs : Madame Breton, Monsieur Loche et Monsieur Vlacic, ont organisé une collecte des déchets sur la commune. Nous les remercions pour cette opération.

Bravo aux champions !!!

Le 14 Octobre, les élèves du Collège de Faremoutiers accueillaient les CM2 de Faremoutiers et Pommeuse, pour le cross annuel UNSS. Les collégiens sélectionnés ont depuis remporté victoire sur victoire : au Cross du District les 18 Octobre, 2 Décembre (2000 participants) et le 16 Décembre au Cross Académique.

Les équipes minimes garçons et filles (4ème et 3ème) du Collège ont fini l'année en beauté, sacrés champions académiques par équipe. Nous attendons avec impatience le 23 Janvier pour le Championnat de France UNSS à Nantes ! et Bravo à tous les coureurs !

Zoom sur... Salon de coiffure Infini'tiphe

Depuis novembre dernier, Tiphanie Van Nieuwenhuyse s'est dotée d'une nouvelle collaboratrice. Sandrine exerce ses talents depuis 26 ans sur Coulommiers. Ce nouveau duo vous accueille chaleureusement avec leur expérience, leur dévouement et l'exigence qui les caractérisent.

Salon ouvert mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30. Ouvert le vendredi de 9h00 à 19h00 et le samedi de 9h00 à 18h00.
14 Rue des Ormes
Tél : 01 64 04 20 73

News Mairie

CCAS, le bilan d'une année

Cette année le CCAS a dû faire face à une forte demande d'aides, les demandeurs ayant souvent plusieurs difficultés cumulées. Nous avons été sollicités pour des impayés EDF-SNE-Cantine –loyers, ces dettes multiples induisant parfois des dossiers de surendettement et souvent des demandes réitérées de bons alimentaires.

Le CCAS a été également sollicité pour des aides à domicile (soins- ménage- courses…) du portage de repas, des aides aux transports, des logements aidés.

Pour les cas ne relevant pas de nos compétences, nous les orientons vers la Maison des Solidarités, le Palais de Justice, le Pôle Emploi à Coulommiers, le Conseil Général, la Caisse d'allocations familiales à Melun. Le CCAS c'est de l'écoute, de la proximité, des conseils.

Depuis 2014 le CCAS c'est également, des projets qui ont été progressivement mis en place ou qui sont en cours de préparation, afin d'être encore plus proche des Faremontais et de mieux répondre à ceux qui nous sollicitent.
En 2016 toutes ces avancées seront évoquées dans les prochains « A-venir ».

Le CCAS – Tél : 01 64 04 20 04

Evénement au CCAS !!!

Une collaboration étroite du CCAS avec Familles Rurales

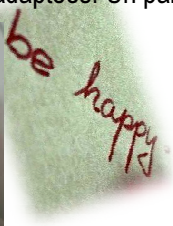

Monsieur le Maire de Faremoutiers s'était engagé lors de la campagne électorale, à mettre en œuvre des actions concernant les personnes en situation de handicap. Les statuts de l'Association « Familles Rurales » prévoient au delà des activités que vous connaissez tous, un versant social.

Monsieur Frédéric DELAUNAY, Président de « Familles Rurales » faisant partie de la Commission CCAS, nous avions sollicité en 2014, un projet permettant aux personnes en situation de handicap, de participer aux différentes activités de Familles Rurales.
C'est avec beaucoup d'enthousiasme que Mr DELAUNAY et son équipe d'animateurs ont adhéré à ce projet et proposé (Forum des Associations du 12 septembre 2015) dés la rentrée 2015, des activités adaptées. Un partenariat avec le Centre d'Hautefeuille a été mis en place et propose :

- Chant avec un professeur de musique
- Danse et théâtre avec une animatrice diplômée en Art Thérapie

Valerye Garnier travaille également en indépendant par groupe ou en individuel.

Notre souhait est de prolonger cette belle collaboration et de maintenir cet élan par d'autres projets à venir.

Les encombrants, petit rappel du fonctionnement !

Présentation : en vrac proprement disposé AU MÊME ENDROIT QUE LES ORDURES MÉNAGÈRES. Les encombrants ne doivent pas être présentés à n'importe quelle collecte. Seulement le 4ème lundi Des mois impairs !!!
Les produits encombrants acceptés : ceux qui en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte usuelle des déchets résiduels.…
Et dont le poids n'excède pas 25 kg.

Attention zone 30 km/h contrôle de radars

Rappel ! Oreillettes, casque audio… interdits pour tout conducteur de véhicules à moteur.

Rappel ! Interdit de téléphoner au volant

Opération Sécurité Vacances, pensez-y ! Adressez-vous à la mairie.

Quelques règles de base...

La commune de Faremoutiers est fière d'être une ville dynamique et d'avoir de nouveaux habitants qui viennent nous rejoindre dans ce beau territoire de Brie.
De nombreuses maisons voient le jour, des habitations plus anciennes sont rénovées, tout cela dans une joyeuse harmonie qui nous assure un développement de services de proximité.
Nous devons malgré tout, de temps à autre, rappeler aux heureux propriétaires que toutes ces modifications doivent respecter quelques règles de base, qui sont notées dans un document d'urbanisme : le PLU (Plan Local d'Urbanisme).
N'hésitez pas à le consulter sur le site de la mairie.

Vous y trouvez des informations intéressantes sur les travaux possibles sur votre habitation, adaptés à votre situation géographique dans la commune.
Respectez bien l'utilisation des garages qui ne doivent pas se transformer en autre chose qu'un lieu de stationnement de véhicules.
Le règlement oblige à disposer de deux places de stationnement par habitation récente.

Le non respect de cette règle de base a pour conséquence d'engorger les rues et notamment les cours communes.
Donc, à chaque fois qu'un garage est utilisé à autre chose qu'un garage (une pièce habitable par exemple), ne pouvant donc plus servir à abriter un véhicule, la mairie peut être amenée à demander gentiment dans un premier temps, et par le biais de la justice dans un second temps, la restitution de l'espace en garage.
Soyons tous citoyens et respectons nos voisins qui sont des gens bien également.
Merci de vous sensibiliser de ces quelques lignes de rappel, de demander une régularisation de travaux si c'est possible et de restituer vos garages pour vos voitures.

Nous ne souhaiterions pas être obligé de prendre des mesures contraignantes, vous obligeant à le faire.
Merci de votre compréhension.

Les lauréats du concours Maisons Fleuries 2015

La commune de Faremoutiers peut être fière de Compter parmi ses habitants plusieurs lauréats du Concours des Maisons Fleuries 2015.

En effet lors de la 56ème remise des prix du concours des Villes et Villages Fleuris 2015, organisée par le Département de Seine-et-Marne, le samedi 7 novembre à Ozoir-la-Ferrière, 8 familles de Faremoutiers se sont vues remettre, par les hautes instances départementales, des diplômes prestigieux :

✓ **Diplôme FLEUR D'OR**, 1er prix, remis par Mr BARBAUX Président du Conseil Départemental, à Mr et Mme LEGRAND de la rue de la Source, accompagné d'un chèque cadeau d'une valeur de 500€. Notons que seuls 5 fleurissements ont eus cette distinction dans le département cette année.

✓ **Diplôme FLEUR D'ARGENT** à Mr et Mme BENOIST de la rue de la Source

✓ **Diplôme FLEUR DE BRONZE** aux familles BENEDETTO rue de l'Obélisque, DA SILVA CORREIRA rue des Primevères, HERVY rue Sainte Fare, IDOUX rue de la Source, MORIN rue du Stade et VANWALLEGHEM rue Foch.
La commune félicite ses lauréats 2015 et en profite également pour honorer la famille PATRON, rue Sainte Fare, pour **sa FLEUR D'HONNEUR** qui est attribuée aux anciens 1er prix. La commune de Faremoutiers a été également, de son côté, distinguée par une FLEUR D'HONNEUR et confirme les deux fleurs qu'elle arbore aux entrées de ville.
Un bon cru 2015. La municipalité profite de cette occasion pour remercier les employés de la Communauté de Communes de la Brie des Moulins qui effectuent le fleurissement de la commune, sous les directives de la commission communale de Fleurissement. **Merci à tous et bravo, et à vos marques pour l'année 2016**.

News Mairie

Infos Conseil municipal

Fusion intercommunalités

La loi NOTRe impose aux communautés de communes de moins de 15000 habitants de fusionner avec d'autres afin d'atteindre ce seuil au 1er Janvier 2017. La communauté de communes de la Brie des Moulins dont nous faisons partie avec les communes de Dammartin sur Tigeaux, Guérard et Pommeuse, rassemble près de 9000 habitants, nous devrons donc fusionner pour respecter cette loi. M. Le Préfet de Seine et Marne a proposé un projet de fusion pour les intercommunalités du département sur lequel les EPCI et les communes devaient se prononcer avant le 18 décembre 2015, sans retour de leur part, M. Le Préfet considère que le projet est accepté.

Nous avions anticipé ce projet en lançant une étude de fusion avec les communautés de communes du pays Créçois et du Pays de Coulommiers. Cette étude a été restituée le 24 novembre 2015, au théâtre de Coulommiers, à l'ensemble des communes qui composent les trois communautés de communes par le biais de leurs élus communautaires.

Le projet actuel de M. Le Préfet est à notre sens incomplet :

- il ne tient pas compte des syndicats tel que le SNE, le SMICTOM, le SMITOM...
- il ne tient pas compte de nos bassins de vie et de notre situation géographique, la vallée du grand Morin.
- Il ne tient pas compte de notre étude de fusion avec les communautés du pays Créçois et du Pays de Coulommiers, qui nous permettrait de passer tout de suite à près de 80 000 habitants. Les dotations et subventions seraient beaucoup plus importantes pour une intercommunalité de cette taille. Le projet tel qu'il a été proposé par M. Le préfet a été rejeté à l'unanimité en Conseil Municipale du 3 décembre dernier.

Etat civil

Nos petits Faremontais :

Mia Galvaing le 27 septembre – Maéva France le 30 septembre -
Warren Thivel le 2 novembre - Raphaël Lyphout le 6 novembre -
Eléanore Picon le 10 novembre – Hazel Bola-Nsongo le 11 novembre -
Théodore Gommet le 18 novembre – Jules Medinger le 18 novembre -
Rose Soyer le 19 novembre et Damien Amendoeira Da Silva le 20 novembre.

Ils se sont mariés :

Madamoiselle Amélie Coibion et Monsieur Nicolas Pillet, le 7 novembre 2015
Mademoiselle Amélie Paveau et Monsieur Jérôme Vatry, le 28 novembre 2015
Mademoiselle Séverine Buffon et Monsieur Tristan Barczyk, le 28 novembre 2015

Ils nous ont quittés :

Madame Denise Couesnon, née Décret, le 2/10/2015 à l'âge de 84 ans
Madame Yvette Jeanjean, née Gironde, le 31/10/2015 à l'âge de 86 ans
Monsieur André Vanwalleghem, le 26/11/2015 à l'âge de 87 ans
Monsieur Franck Barthe, le 26/11/2015 à l'âge de 60 ans

Numéros utiles

Police secours : 17

Gendarmerie de Mortcerf : 01 64 04 30 24

Police municipale : 01 64 03 56 38

http://www.voisinsvigilants.org/

Pompiers : 18

SAMU : 15

SOS Médecins Seine et Marne :
0 825 33 36 15

Préfecture de Seine et Marne :
01 64 71 77 77
www.seine-et-marne.pref.gouv.fr

Portail de l'administration française :
www.service-public.fr

Transdev trafic
http://www.transdev-idf.com/bus-seine_et_marne

Sncf trafic
http://www.sncf.com/fr/info-trafic

RATP trafic
http://wap.ratp.fr/siv/perturbation

Restos du cœur Coulommiers :
01 64 20 74 27

Pôle emploi : 3995

Appelez le 112 pour toute urgence.
Numéro prioritaire pour les mobiles.
Il fonctionne également avec les téléphones fixes, vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

Le 114 est le numéro d'urgence national et gratuit rendant accessible les services de secours (SAMU, pompiers, police, gendarmerie…) aux personnes sourdes et malentendantes.

Petits proverbes du mois !

Le 11 janvier : Si à la Sainte Hortense
Tu vois les mouches danser.
Ménage le foin et ton grenier.

Le 5 février :
Si pour la Sainte Agathe il pleut,
Le maïs croît au mieux.
Eau qui court à la Sainte Agathe,
Mettra du lait dans la baratte.

© droits photos Bertrand Chigot
© droits photos Droits réservés

Ne pas jeter sur la voie publique

Le 20 mars: C'est en mars que le printemps chante . Et que le rhumatisme augmente.